

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

RHÔNE-ALPES



LE CENTRE SOCIAL, UN ACTEUR AU CŒUR DES TERRITOIRES.

Depuis 2004, les centres sociaux, au travers de SENACS, font état de ce qu'ils font et de ce qu'ils sont. En 2017, et pour la première fois, vous avez à votre disposition une image précise, « en temps réel » des données de l'activité 2016. Nous remercions les 298 centres sociaux de Rhône-Alpes qui se sont engagés dans cette évolution.

Acteur clef de la vie locale, le centre social agit dans la proximité avec tous les habitants : parentalité, scolarité, accès aux droits, culture, loisirs, jeunesse, animation du territoire.

Aujourd'hui, les territoires évoluent, s'agrandissent et se recomposent. Les centres sociaux, avec leurs partenaires, saisissent cette opportunité pour repenser leurs projets. Ruraux ou urbains, leur contexte est complexe. Plus que jamais, et avec l'appui des Caisses d'allocations familiales, les centres sociaux ont la volonté et l'ambition de tisser avec les collectivités territoriales et leurs élus des relations plus denses, plus fortes, en cohérence avec les besoins sociaux des habitants.

Territoires d'où émergent des enjeux forts : jeunesses, accès aux droits, fracture numérique, enjeux dont le centre social s'empare.

Jeunesses : car nous estimons qu'il est temps de reconnaître aux jeunes une vraie capacité à penser et à agir dans la cité. La CNAF, dans la construction de sa nouvelle convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat, souhaite renforcer sa politique jeunesse. Les centres sociaux accompagnent cette volonté en mettant en avant leur expertise : capacité à animer du dialogue, proximité avec les jeunes et compétences d'accompagnement.

Accès aux droits : l'ambition est partagée. Les caisses d'allocations familiales et les centres sociaux entendent œuvrer de concert pour favoriser l'accès aux droits et les mettre en œuvre. Les centres sociaux réaffirment leur manière d'agir : un accueil physique de proximité pour accueillir, écouter et orienter chaque personne.

Fracture numérique : dans 10 ans, nous n'envisagerons certainement plus cette problématique avec le même regard. Aujourd'hui, les centres sociaux accompagnent les transitions et les évolutions de notre société.

Nous vous invitons à entrer ensemble dans ces questions. A ouvrir le dialogue. Venez découvrir ce qu'est un centre social en 2017 !

Bonne lecture.

UN PROJET DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS

Le centre social est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes des groupes et des associations, en favorisant la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés.



79%
des centres sociaux
interviennent en milieu urbain



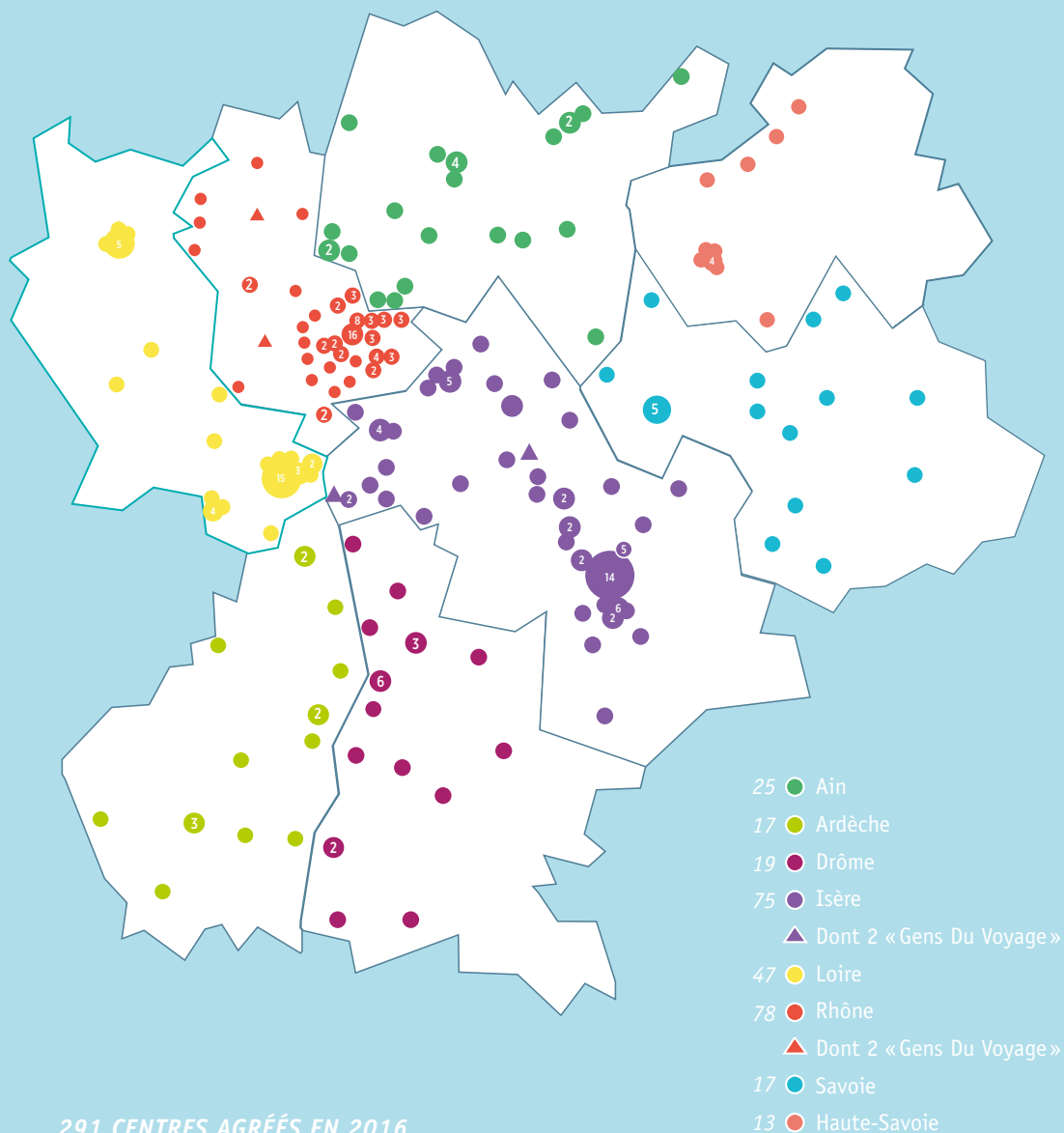
21%
des centres sociaux interviennent
en milieu rural ou péri-urbain

590 000 personnes
sont concernées par les actions
des centres sociaux en Rhône-Alpes.

Les centres sociaux sont ouverts à toutes et à tous :

- haltes garderies, crèches, ateliers parents-enfants,
- accueils de loisirs,
- actions de prévention, projets avec les jeunes et jeunes adultes
- ateliers culturels et de loisirs pour les adultes et les familles,
- ateliers de loisirs et de prévention pour les seniors,
- accueil de permanences juridiques, écrivains publics ...

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE RHÔNE-ALPES



291 CENTRES AGRÉÉS EN 2016

UN CENTRE SOCIAL, C'EST QUOI ?

À PARTIR DES BESOINS DU TERRITOIRE ET DES ENVIES DES HABITANTS

- › Le centre social organise le centre de loisirs, l'accueil d'une permanence d'écrivain public, une activité sociale ou culturelle...
- › Le centre social anime une fête de quartier, un lieu d'accueil parents-enfants, un accueil de jeunes, un festival, des ateliers de français...
- › Le centre social anime des débats, des rencontres entre élus et habitants, des rencontres de professionnels...
- › Le centre social accompagne des collectifs d'habitants, des projets locaux pour améliorer la vie de la cité.
- › Le centre social est un lieu de promotion de valeurs comme la solidarité, le respect, la dignité humaine, la démocratie et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.



DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la Fédération

des centres sociaux de France :

La Charte fédérale d'Angers
de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Pour les Caisses d'allocations familiales :

La Circulaire animation de la vie sociale de juin 2012 : (extrait)

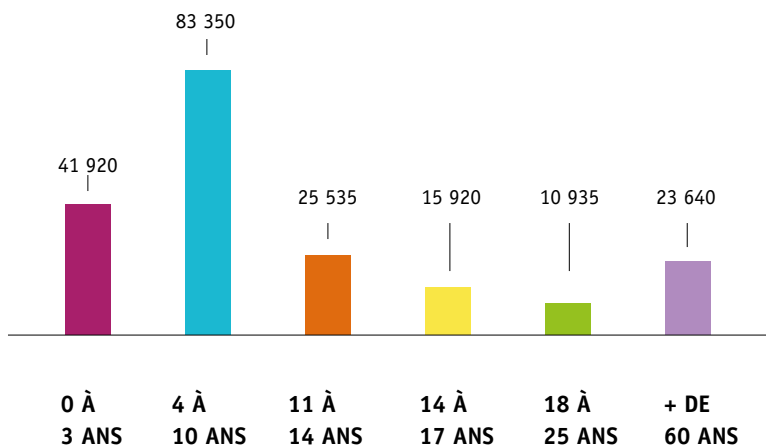
« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

REPÈRES CLÉS

LES CENTRES SOCIAUX : OUVERTS À TOUS LES ÂGES

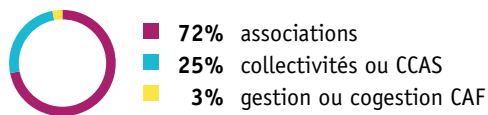


LES CENTRES SOCIAUX AGISSENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Il ne s'agit pas de répondre uniquement aux besoins des habitants **mais bien d'agir avec eux sur des questions qu'ils jugent importantes.**

Les actions qui découlent de cette démarche sont donc construites après des temps d'écoute et « d'aller vers » par les bénévoles et les professionnels : à la sortie de l'école, à l'accueil du centre social ou du centre de loisirs, au cours de la fête du quartier ou du village...

MODES DE GESTION



REPÈRES CLÉS

RICHESSES HUMAINES

LES SALARIÉS

4 010 équivalents temps plein
soit **13,6 ETP** en moyenne
par centre social.



- 48,5% salariés en CDI
- 44% salariés en CDD
- 7,5% salariés en contrat aidé

665 personnes
ont bénéficié d'une aide à l'emploi,
soit **2,3 personnes**
en moyenne par centre social.



Les centres sociaux accueillent également de nombreux jeunes en service civique et des stagiaires (*étudiants, lycéens...*), ils forment des jeunes au BAFA et au BAFD avec une véritable volonté de contribuer à la promotion sociale des personnes.



LES BÉNÉVOLES

Chaque personne peut apporter
au centre social ses compétences et par
la même occasion les développer.

12 622 bénévoles dans les centres sociaux,
43 bénévoles en moyenne par centre.

5 909 bénévoles dans les instances de décision.

6 713 bénévoles dans les activités.

1 300 bénévoles ont suivi une formation en 2016.

En moyenne, un bénévole consacre

**6h de son temps par mois pour le projet
du centre social :**

dans les conseils d'administration,
pour l'animation d'un atelier, pour l'aide
aux devoirs des collégiens, etc.

Soit **835 100 heures de bénévolat**
au total en Rhône-Alpes par an.

REPÈRES CLÉS

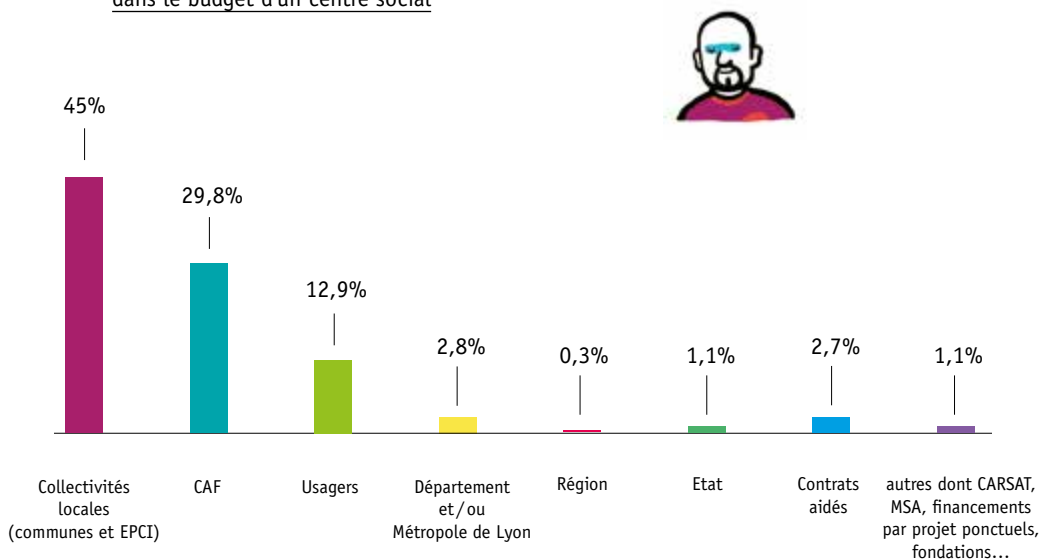
FINANCES

675 713 €
de budget moyen
par centre

Compris entre **220 000 €** et **2 100 000 €**,
les budgets sont adaptés aux territoires
et au projet social.



La part des financeurs
dans le budget d'un centre social



Au regard d'un contexte économique en tension (baisse des subventions notamment), les centres sociaux sont dans l'obligation de diversifier leurs sources de financements.

FINANCER UN CENTRE SOCIAL, C'EST INVESTIR POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

DES COÛTS ÉVITÉS

Le centre social agit avec ses partenaires dans la proximité et avec les habitants : il écoute, il met en dialogue, il accompagne, il favorise la rencontre, la mixité sociale et la mise en réseau des acteurs.

La reconnaissance et la cohésion sociale, le bien-être généré par la proximité, ce sont autant de facteurs potentiels permettant de réduire les coûts pour la collectivité.

UNE ATTRACTIVITÉ ACCRUE DU TERRITOIRE

Le centre social organise des services et des activités qui renforcent l'attractivité du territoire : faire garder ses enfants, proposer des loisirs sportifs, culturels, sociaux aux enfants, adolescents et adultes, proposer des temps festifs...

Autant de familles qui s'installent ou qui s'épanouissent sur le territoire. Autant d'emplois conservés ou développés.



FOCUS

Centre social associatif la Passerelle à Châtillon-sur-Chalaronne (01)

Patrick Mathias, maire :

« Châtillon-sur-Chalaronne est un territoire fragile par sa configuration rurale, confronté à des enjeux importants d'amélioration de la vie quotidienne et de promotion de l'égalité des chances des habitants. La ville a en même temps des atouts à faire valoir (sa jeunesse, sa situation au cœur de la Dombes, son dynamisme avec 135 associations) pour se développer dans un territoire en mutation et offrir un environnement favorable à la cohésion sociale.

La création d'un centre social est donc un choix municipal fort. Cet équipement intergénérationnel ouvert à tous et géré par une association se veut un outil de projet, de développement de la vie associative et de participation.

Les actions mises en place par l'association qui pilote « la Passerelle » répondent à la fois aux exigences du projet social et aux orientations de la commune. Ainsi, il s'agit à la fois de favoriser la dimension familiale des actions, d'œuvrer pour une participation accrue des habitants dans les activités et à la vie de la Ville et d'élargir la zone géographique d'intervention en lien avec la nouvelle communauté de communes de la Dombes ».

FOCUS

**PROMOTEURS
D'INNOVATION SOCIALE**

Le centre social innove au quotidien pour faciliter la vie des habitants. Il accompagne notamment la création de « systèmes » de solidarité : systèmes d'échanges, jardins partagés, monnaies locales...

**RÉSEAU DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SOCIAL
DOLTO MONTABERLET DÉCINES (69)**

Évitons la surconsommation : un réseau de prêts d'équipements.
Ce service de prêt proposé par le centre social permet de faire des économies, de lutter contre la pollution et de gagner de la place dans les placards. Chaque adhérent peut en bénéficier et ainsi préparer du pop-corn pour l'anniversaire du petit, passer le nettoyeur haute pression sur la terrasse ou refaire rapidement la cuisine avec table à tapisser et petit échafaudage sans investir dans du matériel spécifique.

ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Un centre social, c'est aussi un acteur économique qui contribue à l'économie locale :

- › un centre social, c'est en moyenne **13,6 ETP** et **32 salariés** et leurs familles qui vivent et contribuent à l'économie locale.
- › un centre social consomme localement.
- › les centres sociaux représentent **201 M€** dans l'économie rhônalpine.

FOCUS

« Aller vers », avec la Communauté de commune du Diois (26)

Facteur d'accompagnement et d'émergence des projets sur le territoire

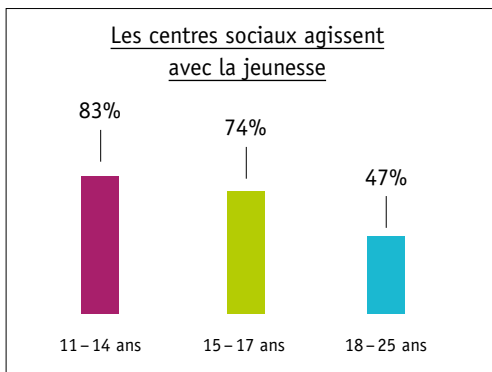
Le Diois est un territoire de montagne peu peuplé, avec une ville centre rassemblant 40% de la population (4 500 hab.). Une présence sociale sur le reste du territoire, via le centre social et d'autres acteurs, s'impose à l'heure où les services publics se dématérialisent et se concentrent sur la ville centre.

Le centre social possède une neutralité et un savoir-faire d'animation que n'a pas forcément la collectivité. Dès lors, la complémentarité entre la Communauté de communes du Diois (CCD) et l'Espace social et culturel du Diois (ESCDD) est une plus-value dont on ne saurait plus se passer. La CCD fait ainsi appel à l'ESCDD pour animer et accompagner de nombreux dossiers avec des principes d'éducation populaire qui créent de la responsabilisation citoyenne chez les habitants.

Que ce soit sur la mise en œuvre des rythmes scolaires, des besoins de service aux familles (crèches, ALSH...), de l'accompagnement des élus à bien appréhender les réformes en cours, l'équipe du centre social est une ressource mobilisable, partout sur le territoire, pour accompagner le développement de projets citoyens, associatifs ou portés par la collectivité.

JEUNESSE(S)

Les centres agissent au quotidien avec les jeunes : accueils de loisirs, accès aux droits, à l'emploi, à la formation, au logement...



soit

+ de 52 000 jeunes et jeunes adultes concernés en 2016 en Rhône-Alpes.

La très forte hausse du nombre de jeunes par rapport aux années précédentes est due notamment à un nombre plus important de centres qui prennent en compte les jeunes adultes.

ENTRE ENGAGEMENT ET RECONNAISSANCE : L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX

Dans une société qui regarde sa jeunesse comme un problème plutôt que comme une ressource, l'enjeu est de donner une place véritable aux jeunes.

Les centres sociaux agissent dans ce sens :

- ils accompagnent les jeunes dans leurs projets,
- ils accompagnent et promeuvent les parcours d'engagements (Junior Associations, Solidarité internationale...)
- ils accompagnent les jeunes dans la maîtrise du numérique en développant leurs capacités d'analyse de l'information.
- ils soutiennent les parcours citoyens à travers des assemblées libres de jeunes et des parlements libres de jeunes.

Aller à leur rencontre, les écouter, échanger, organiser le dialogue avec des élus et des responsables associatifs, les accompagner dans leurs projets et leurs parcours... pour leur donner – enfin – une place dans la société !

VERS UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CNAF SUR LES QUESTIONS DE JEUNESSE

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales négocie actuellement sa convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat pour les **5 années** à venir. Elle souhaite fortement renforcer sa politique jeunesse : des expérimentations sont en cours dans plusieurs départements qui pourraient aboutir à de nouvelles formes de financements en 2018.

Les centres sociaux vont avoir à prendre une place importante dans cette nouvelle politique en s'appuyant sur leurs spécificités et leurs expertises : la proximité avec les familles, la capacité à aller vers de nouveaux publics, les compétences d'accompagnement mais aussi la capacité à animer du dialogue, de la participation. A suivre...

ENVIE DE CHANGER LES CHOSES

« Le Parlement Libre était pour moi une expérience où des jeunes de différents horizons, urbains et ruraux, sont venus exposer leurs difficultés. Il ne s'agissait pas seulement de revendiquer mais aussi de construire des propositions sur l'éducation, l'emploi, le féminisme, la justice, la démocratie participative qui sont des sujets qui me questionnent et me révoltent ! Nous souhaitons faire évoluer les lois, combattre les idées reçues et construire des actions qui fassent changer les choses. » Une jeune ayant participé au Parlement Libre des Jeunes en Rhône-Alpes



FOCUS

Promeneurs du Net (26)

Dans le cadre de leur partenariat, la Caf de la Drôme a confié à la Fédération des Centres sociaux de la Drôme la prise en charge de la coordination du dispositif CNAF «Promeneurs du net» en cours de déploiement sur le plan national. Ce dispositif vise à assurer une présence éducative auprès des jeunes sur les réseaux sociaux. Cette coordination est assurée avec l'appui d'un acteur spécialisé dans les usages numériques (réseau des Espaces Publics Numériques Drôme – Ardèche) et celui du Conseil départemental de la Drôme. Elle s'inscrit plus globalement dans la volonté de la Caf et de la Fédération de promouvoir un accompagnement éducatif des jeunes de qualité sur tous les espaces que ceux-ci sont amenés à investir.

FOCUS

Osons le débat et l'engagement des jeunes, Vénissieux (69):

En janvier 2015 après « Charlie », de jeunes adultes habitants des Minguettes se sont groupés autour de l'idée d'organiser des projections-débats du film *La Marche* de Nabil Ben Yadir avec le parrainage de Toumi Djaidja (symbole et initiateur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, partie des Minguettes).

Notre volonté en tant que centre social était de redonner la parole aux jeunes qui ne l'avaient plus, d'ouvrir des espaces d'échanges et de débats aux plus éloignés du « débat public » même si cela reste parfois sportif à animer.

31 temps de débats ont été organisés depuis mars 2015 avec 619 participants et 23 jeunes à l'organisation (15-22 ans).

ACCÈS AUX DROITS ET NUMÉRIQUE

Les centres sociaux sont repérés comme des interlocuteurs de proximité. De ce fait, ils se trouvent au premier plan pour recueillir les questions que les habitants se posent sur leur accès aux droits.

Parmi les rôles des centres sociaux :

- › écouter, orienter vers les partenaires du territoire
- › accompagner les personnes
- › jouer un rôle de médiateur entre les personnes et les administrations
- › former, accompagner les personnes au numérique



FORMER AU NUMÉRIQUE, UN ENJEU D'ÉGALITÉ CITOYENNE

L'accès aux droits passe de plus en plus par le numérique. Aussi, les centres sociaux se sont naturellement impliqués pour former les publics les plus éloignés à l'utilisation de ce support : des seniors retrouvent ainsi un moyen de créer du contact avec leur environnement, des parents s'approprient certains outils afin de mieux comprendre mais aussi mieux contrôler ce que font leurs enfants sur Internet, des personnes isolées utilisent l'e-administration pour faire valoir leurs droits, des chômeurs apprennent à utiliser Internet pour chercher un emploi, des jeunes construisent leur CV pour leur recherche d'alternance ou de stage...

LES CENTRES SOCIAUX AGISSENT AU QUOTIDIEN POUR L'ACCÈS AUX DROITS

+ de 90% des centres sociaux de Rhône-Alpes agissent sur les questions d'accès aux droits et au numérique.

59% accueillent une ou plusieurs permanences dans leurs locaux

51% conduisent des actions contre les fractures numériques

38% ont un écrivain public

FOCUS

Faciliter l'accès aux droits en développant la mobilité dans le Haut Vivarais (07)

Le centre socioculturel anime une commission qui réunit des habitants, des techniciens et des élus, tous conscients des problématiques de mobilité sur le territoire. Le Ptit bus a donc vu le jour. A raison de 5 fois par semaine, le Ptit bus, conduit par 8 chauffeurs bénévoles, va chercher des habitants chez eux pour les amener en centre-ville de Saint-Agrève. Courses, rendez-vous médicaux, accès à la maison des services publics... Les personnes de plus de 75 ans sont les premiers utilisateurs. De même, avec le développement de la MSAP, l'agent d'accueil constate que leur fréquentation est en constante hausse.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LES CENTRES SOCIAUX DE SAVOIE, POINTS DE CONVERGENCES :

« Les centres sociaux accompagnent les allocataires dans leur démarche de premier niveau, notamment sur caf.fr.

Pour cela, la CAF assure une formation action aux structures. En 2016, les centres sociaux ont reçu 3115 visites sur l'ensemble du département. L'objectif est d'offrir de la proximité aux allocataires, grâce au maillage des structures d'animation de la vie sociale. C'est un enjeu qui se conjugue avec l'accueil et l'écoute pour assurer un relai attentionné. Cette interaction partenariale a ouvert les centres sociaux à l'accueil d'une population nouvelle, qui ne franchissait pas leur porte. »

Patricia Goutelle, CAF 73

« Cet espace d'accueil est important pour les habitants des villages qui sont éloignés des permanences de la CAF et qui pour certains rencontrent des difficultés pour se déplacer. Par ailleurs, cette action permet au centre social de rencontrer des personnes qui ne fréquentaient pas nos activités. En découvrant le point relais CAF au sein du centre social Mosaïca, le public accède également aux informations sur les espaces de vie sociale et les services existant sur le territoire : services de l'Espace Public Numérique, cours de français, formations, permanences, sorties familles, ateliers créatifs, activités culturelles du territoire, jardin collectif, événements... C'est un des avantages de faire porter ce dispositif par notre association. »

Patricia Magnin, Animatrice Famille et référente du point relais CAF, Centre Social Mosaïca, Savoie



FICHES DÉPARTEMENTALES

AIN

25 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

24 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

8 ESPACES
DE VIE SOCIALE AGRÉÉS

776 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
31 EN MOYENNE PAR CENTRE

275 ETP
12,5 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

210 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
8,4 EN MOYENNE PAR CENTRE

437 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
17 EN MOYENNE PAR CENTRE
(85 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

58 BÉNÉVOLES FORMÉS
2,3 EN MOYENNE PAR CENTRE

7 CENTRES SOCIAUX
EN TERRITOIRE « POLITIQUE
DE LA VILLE »
6 CENTRES SOCIAUX
EN TERRITOIRE « CONTRAT
DE VEILLE ACTIVE »

MODE DE GESTION

19 ASSOCIATIFS
2 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS
4 EN CO-GESTION CAF / ASSOCIATION

13 621 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

15,1 M€
DE BUDGET CUMULÉ
605 117 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

ARDÈCHE

17 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

17 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

2 ESPACES
DE VIE SOCIALE AGRÉÉS

667 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
39 EN MOYENNE PAR CENTRE

171 ETP
10 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

172 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
10,1 EN MOYENNE PAR CENTRE

276 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
16 EN MOYENNE PAR CENTRE
(70 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

28 BÉNÉVOLES FORMÉS
1,6 EN MOYENNE PAR CENTRE

6 RURAUX
11 URBAINS

MODE DE GESTION

14 ASSOCIATIFS
3 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS

27 030 HEURES DE BÉNÉVOLAT
D'ACTIVITÉS

13 252 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

9 621 642 M€
DE BUDGET CUMULÉ
565 978 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

DRÔME

19 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

15 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

7 ADHÉRENTS
À D'AUTRES FÉDÉRATIONS

802 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
42 EN MOYENNE PAR CENTRE

276 ETP
14,5 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

346 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
18 EN MOYENNE PAR CENTRE

324 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
17 EN MOYENNE PAR CENTRE
(128 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

77 BÉNÉVOLES FORMÉS
4 EN MOYENNE PAR CENTRE

5 RURAUX
18 URBAINS

MODE DE GESTION

11 ASSOCIATIFS
DONT 1 MARCHÉ PUBLIC
7 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS
1 DÉLÉGATION DE GESTION

23 491 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

14,5 M€
DE BUDGET CUMULÉ

760 000 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

ISÈRE

75 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

36 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

7 ADHÉRENTS
À D'AUTRES FÉDÉRATIONS

3 589 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
48,8 EN MOYENNE PAR CENTRE

811 ETP
11 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

525 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
7,2 EN MOYENNE PAR CENTRE

1 478 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
20,5 EN MOYENNE PAR CENTRE
(456 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

134 BÉNÉVOLES FORMÉS
1,8 EN MOYENNE PAR CENTRE

18 RURAUX
54 URBAINS

MODE DE GESTION

18 ASSOCIATIFS
54 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS
OU SYNDICAT MIXTE
3 GESTIONS CAF

28 164 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

32,3 M€
DE BUDGET CUMULÉ

448 000 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

FICHES DÉPARTEMENTALES

LOIRE

47 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

39 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

1 558 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
33 EN MOYENNE PAR CENTRE

551 ETP
11,7 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

197 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
4,1 EN MOYENNE PAR CENTRE

1 061 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
22 EN MOYENNE PAR CENTRE
(122 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

131 BÉNÉVOLES FORMÉS
2,7 EN MOYENNE PAR CENTRE

47 URBAINS

MODE DE GESTION

44 ASSOCIATIFS
2 GESTION MUNICIPALE,
1 GESTION CAF

38 886 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

29,8 M€
DE BUDGET CUMULÉ

634 042 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

RHÔNE

78 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

76 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

10 ADHÉRENTS
À D'AUTRES FÉDÉRATIONS

3 357 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
43 EN MOYENNE PAR CENTRE

1 389 ETP
18,7 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

379 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
4,8 EN MOYENNE PAR CENTRE

1 188 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
15,2 EN MOYENNE PAR CENTRE
(244 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

250 BÉNÉVOLES FORMÉS
3,2 EN MOYENNE PAR CENTRE

7 RURAUX
71 URBAINS

MODE DE GESTION

78 ASSOCIATIFS

55 756 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

81,6 M€
DE BUDGET CUMULÉ

1,04 M€
EN MOYENNE PAR CENTRE

SAVOIE

17 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

13 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

3 ADHÉRENTS
À D'AUTRES FÉDÉRATIONS

722 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
42 EN MOYENNE PAR CENTRE

151 ETP
8,9 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

277 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
16,3 EN MOYENNE PAR CENTRE

413 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
24,2 EN MOYENNE PAR CENTRE
(77 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

102 BÉNÉVOLES FORMÉS
6 EN MOYENNE PAR CENTRE

11 RURAUX
7 URBAINS

MODE DE GESTION

15 ASSOCIATIFS
2 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS

16 739 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

8,8 M€
DE BUDGET CUMULÉ

517 600 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

HAUTE-SAVOIE

13 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS PAR LA CAF

3 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

6 ADHÉRENTS
À D'AUTRES FÉDÉRATIONS

692 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
57 EN MOYENNE PAR CENTRE

180 ETP
15 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE

105 ASSOCIATIONS
ACCUEILLIES
8,7 EN MOYENNE PAR CENTRE

357 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE GOUVERNANCE
OU DE PILOTAGE
29,7 EN MOYENNE PAR CENTRE
(37 NOUVEAUX BÉNÉVOLES EN 2016)

76 BÉNÉVOLES FORMÉS
6,3 EN MOYENNE PAR CENTRE

2 RURAUX
11 URBAINS

MODE DE GESTION

11 ASSOCIATIFS
2 GESTION MUNICIPALE,
INTERCOMMUNALE OU CCAS

9 107 HEURES DE BÉNÉVOLAT
DES PERSONNES ASSOCIÉES
À LA GOUVERNANCE OU
AU PILOTAGE

12,9 M€
DE BUDGET CUMULÉ

988 838 €
EN MOYENNE PAR CENTRE

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : **www.senacs.fr**

COORDONNÉES

**UNION RHÔNE-ALPES DES CENTRES SOCIAUX
(URACS)**

Place Hector Berlioz

26100 Romans-sur-Isère

Tél. 04 75 05 04 14

[Http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/](http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/)

Mel : uracs@rhone-alpes.centres-sociaux.org

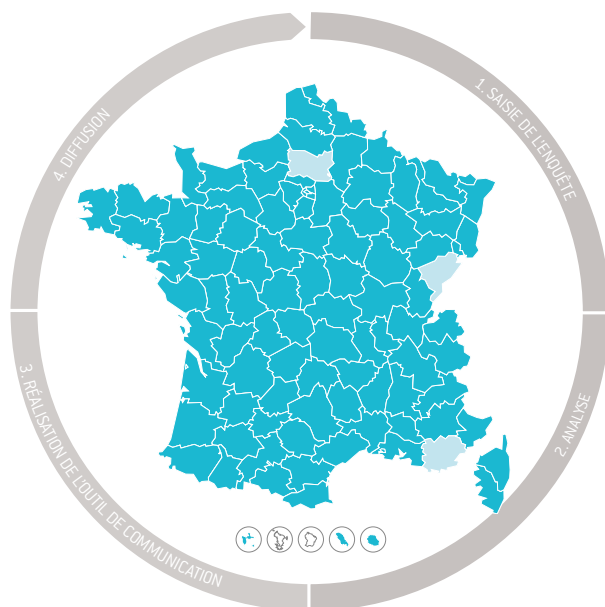
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOUVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

